

Succès de la 2^e édition du Budget Participatif de Montreuil Plus de 360 projets imaginés par les habitants !

Le 2^e Budget participatif de la Ville de Montreuil est lancé depuis le 30 septembre dernier. Les Montreuillois avaient jusqu'au 31 décembre 2017 pour déposer leurs projets qui seront soumis au vote en juin prochain et mis en œuvre en 2019 et 2020.

La Ville de Montreuil salue la participation des habitants qui, pour cette 2^e édition, se sont davantage mobilisés en déposant 361 projets* contre 287 lors de la 1^{ère} édition fin 2015.

Patrice Bessac, maire de Montreuil se félicite que « *Les Montreuillois aient saisi la formidable opportunité qu'ils avaient d'agir concrètement et en collaboration avec la ville, sur leur cadre de vie. Je salue leur imagination et leur engagement, preuves de leur volonté de participer activement à la construction de Montreuil* ».

En ce début d'année, un nouveau dispositif se met en place. Du 18 janvier au 1^{er} février, se tiennent 7 **agoras citoyennes**. Elles doivent permettre aux porteurs de projets de présenter leurs propositions aux habitants. L'objectif des échanges qui se produiront au sein de ces agoras est de mobiliser davantage d'habitants autour des projets en prévision de la phase de vote de juin prochain. D'ici là, les services de la Ville de Montreuil apporteront une expertise technique sur chacun des projets afin de s'assurer de leur faisabilité et d'en évoluer le chiffrage financier.

Pour Tania Assouline, adjointe au maire déléguée à la démocratie locale, « *Le budget participatif est un moyen de donner un nouveau souffle à la démocratie locale. Il apparaît comme un cadre pour que les habitants s'expriment et voient se réaliser des projets qui leur tiennent à cœur* ».

A l'automne prochain, les Montreuillois auront l'occasion de témoigner de leur engagement lors des 3^{èmes} *Rencontres nationales des budgets participatifs* organisées cette année, à Montreuil.

Rappelons que 2,5 millions d'euros sont mis en œuvre pour la 2^e édition du Budget participatif, répartis dans les 14 quartiers de Montreuil et 500 000 euros supplémentaires attribués pour des projets concernant au moins 3 quartiers ou toute la ville. Ce budget participatif est ouvert à tous sans condition de nationalité, les enfants dès 11 ans accompagnés d'un adulte et tous les jeunes seuls dès 15 ans pourront prendre part aux opérations de vote de juin 2018.

Lors de la 1^{ère} édition, 35 projets ont été retenus par le vote des habitants. Ils ont notamment permis de développer des équipements publics de proximité, comme le square intergénérationnel de la Dhuis qui offre aujourd'hui un lieu de vivre ensemble aux habitants ou encore le terrain multi-sport Jean-Moulin qui redonne aux jeunes un espace dédié à la pratique sportive...

* Liste complète des 360 projets :

<https://budgetparticipatif.montreuil.fr/project/budget-participatif-2017/collect/depot-des-propositions>

Plateforme numérique d'information sur le 2^e budget participatif (modalités et projets déposés) :

<https://budgetparticipatif.montreuil.fr>

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr

Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr